

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 5.3 Montrer l'exemple pour une gestion éco-responsable de la collectivité

Contexte et enjeux

Les déplacements doux sont définis comme des modes de déplacement sans apport d'énergie autre qu'humaine comme la marche, le vélo, la trottinette, les rollers ...
 Les bienfaits de ces types de déplacements sont multiples : sur la santé par la pratique d'activité physique, déplacements ne générant pas de pollution atmosphérique, réduction des embouteillages en ville, ...
 Ainsi, la Ville de Troyes mène des actions diverses afin de sensibiliser les agents de la collectivité à utiliser ces modes de déplacement.

Objectifs de l'action

- Réduire la dépendance aux énergies fossiles
- Favoriser l'activité physique dans les déplacements

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles et objectifs visés	Calendrier	Budget	Financements	Service pilote
Inciter à l'utilisation du vélo Communication sur les modes de déplacements alternatifs	Sensibiliser les agents de la collectivité à utiliser des modes de déplacements doux	Action pérenne	/	/	Mission Développement Durable
Achat de véhicules propres 20 % de véhicules électriques sont intégrés à chaque renouvellement de flotte	Réduire la consommation en carburant	2012 : parmi la flotte de véhicules - 3 véhicules électriques - 19 véhicules roulant au GNV - 2 véhicules roulant au GPL	/	/	Direction des Moyens Généraux

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Part de trajets effectués en vélo
- Nombre de véhicules électriques
- Nombre de véhicules roulant au GPL
- Nombre de véhicules roulant au GNV

Partenaires

TCAT, Troyes Parc Auto

Bilan/commentaires
(si engagée)

